
COMMUNE DE BOURNEZEAU : Le mot des élus actualisé au 12 décembre 2025

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 9 décembre 2025

- . Le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre dernier a été adopté lors de la séance du 9 décembre 2025. Pour le consulter, [cliquez ici](#).
- . La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 9 décembre est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Téléthon 2025

Les élus tiennent à remercier les associations, les commerçants et les particuliers qui, par leurs actions et/ou leurs dons, ont participé au Téléthon.
Grâce à votre investissement dans les nombreuses activités et animations proposées, ainsi qu'à la générosité de tous, vous avez contribué à la réussite de cette journée.
Nous avons récolté la somme de 3 504,88 €, qui sera reversée à AFM-Téléthon pour soutenir la recherche.
Bravo et merci à tous !

Fermeture exceptionnelle de la Mairie

Le **vendredi 26 décembre**, l'accueil de la Mairie sera **ouvert uniquement le matin, de 9h à 12h**, et fermé exceptionnellement l'après-midi.
Nous vous remercions pour votre compréhension.

Nouveaux horaires de la Mairie au 1er janvier 2026 ☺

A partir du 1er janvier 2026, les horaires d'ouverture de l'accueil changent :

- . Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30
- . Mardi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)
- . Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30
- . Jeudi : de 9h00 à 12h00 (fermeture l'après-midi)
- . Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Opération « Collecte des coquillages »

Huîtres, moules, Saint-Jacques, bigorneaux, bulots... vos coquillages sont une ressource : recyclez-les !

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous rappelons que la Commune, en partenariat avec le SCOM 85, participe à l'**opération de collecte des coquillages toute l'année**.

- Lieu de dépôt : Ateliers municipaux – 33 rue de l'Oiselière, Bournezeau
- ⌚ Horaires : du lundi au vendredi, 8h30 à 12h et 14h à 17h
- ⚠️ Important : Tout apport contenant des crustacés (crevettes, langoustines), rince-doigts, assiettes ou autres déchets ne sera pas accepté.

Campagne promotionnelle d'analyses des eaux de puits

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. L'analyse bactériologique et chimique de votre eau permettra de les détecter. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.

- ✓ Du 12 janvier au 13 février 2026, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.
- ⇒ Renseignements complémentaires : <https://laboratoire.vendee.fr/larticle-du-fil-info/analyse-des-eaux-de-puits-nouvelle-période-promotionnelle-2026>
- 📞 Infos et contact : 02 28 85 79 79 – labo@vendee.fr

Balade des Pères Noël – Dimanche 14 décembre 2025

🎅 Les Pères Noël passent en moto près de chez vous !

Ne manquez pas la Balade des Pères Noël organisée le 14 décembre. Venez les rencontrer, remettre votre lettre, prendre des photos et partager quelques bonbons !

⌚ Itinéraire et horaires de passage à **Bournezeau (Salle du Mitan)** : arrivée 9h15 – départ 9h30

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Les amis de la bibliothèque : animation de Noël

En attendant Noël, la bibliothèque propose des animations pour les enfants à la salle du Mitan, le **mercredi 17 décembre à 14h30**.

- 🌟 Au programme : bricolages ; jeux de société, jeux de coopération, lecture d'histoires, sans oublier la venue du Père Noël et le goûter
- ✓ Inscriptions à la bibliothèque aux heures d'ouverture, par mail bibliothequebournezeau@orange.fr ou par téléphone au 02.51.05.42.67 de 17h à 19h.

POUR RAPPEL

Message de la gendarmerie : 🚨 Alerte : arnaque aux “faux coursiers” ! 🚨

Des escrocs contactent leurs victimes par téléphone en se faisant passer pour leur conseiller bancaire. Ils prétextent une prétendue fraude sur la carte bancaire et demandent à la personne de la remettre à un "coursier" censé venir la récupérer en urgence.

! En réalité, ce coursier est un complice : la carte est ensuite utilisée frauduleusement.

👉 Comment vous protéger ?

Votre banque ne vous enverra jamais un coursier pour récupérer votre carte.

Ne donnez jamais votre carte ni votre code, à personne.

Raccrochez et contactez directement votre agence bancaire via le numéro officiel.

📞 Si vous êtes victime, témoin ou sollicité pour une tentative, signalez immédiatement les faits à la brigade de gendarmerie de Chantonnay au 02.51.94.30.20 ou celle d'Essarts en Bocage au 02.51.62.83.13

🔗 Partagez ce message : votre vigilance peut éviter d'autres victimes.

Entretien des voies ferrées : soyez informés !

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de trains, SNCF Réseau réalise deux traitements annuels de la végétation autour des voies ferrées, entre fin janvier et fin septembre.

👉 Pour consultez les périodes de traitement près de chez vous : 🚙 www.sncf-reseau.com et entrez votre adresse dans la barre de recherche. Vous pourrez visualiser la carte et les dates d'intervention.

Des infos pratiques sont disponibles : calendrier, produits utilisés, réglementations, études écologiques.

Pour toute question à ce sujet : [cliquez ici](#)

⚠ Par ailleurs, si vous avez constaté une anomalie sur le réseau ferroviaire ou ses abords qui nécessite une **intervention immédiate** (exemples : gros obstacles en travers de la voie, dérangement d'une traversée voie piéton, dérangement d'un passage à niveau...), vous pouvez **appeler le 3117**. Il s'agit du numéro d'urgence SNCF pour tout évènement lié à la sécurité des voyageurs.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏡 1 lot est disponible à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda

14/12/2025

Arbre de Noël APEL



organisée par l'association APEL de l'école privée Saint André

14/12/2025

Balade des Pères Noël

❗ Les Pères Noël passent en moto près de chez vous





14/12/2025

Cyclo-cross

organisé par l'association des Vélocipèdes de Bournezeau et le Vélo Club de Chantonnay



17/12/2025

En attendant Noël

L'équipe de la bibliothèque vous propose un après-midi chaleureux pour rêver, s'amuser et bricoler ensemble.



20/12/2025

Marché de Noël

organisé par l'UBAC

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

: 02 51 40 71 29 mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Site internet : <http://bournezeau.fr>